

**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

**Nombres de membres :**

En exercice : 33

Présents ou représentés : 33

Qui ont pris part à la délibération : 33

Date de la convocation : 23/03/2016

Date d'affichage : 23/03/2016

**de la Commune de COGOLIN  
Séance du mercredi 30 mars 2016**

L'an deux mille seize et le 30 mars à 19 heures 15, le Conseil Municipal de cette commune, convoqué, s'est réuni au Centre Maurin des Maures, sous la présidence de Monsieur Éric MASSON,

**PRESENTS** : Marc Étienne LANSADE – Audrey TROIN – Régine RINAUDO - Laëtitia PICOT – René LE VIAVANT - Maria de Fatima FIANDINO - Aimé GARNIER - Élisabeth CAILLAT - - Jean-Jacques GABERT - Margaret LOVERA - Patricia BERENGUIER - Valérie ROBIN – Pascal CORDÉ - Christelle DUVERNET - Jonathan LAURITO - Anthony GIRAUD - Jean-François FARNET - Michel DALLARI - Ernest DAL SOGLIO - Patricia PENCHENAT - Frédéric LACOUR - Carole RUIZ - Malika OUAREZKI -

**POUVOIRS** : Rémy FÉLIX à Maria de Fatima FIANDINO / Patrick GARNIER à Christelle DUVERNET / Patrick CLAUDEL à Jean-Jacques GABERT / Monique LEBLANC à Régine RINAUDO / Sébastien MACREZ à Éric MASSON / Marie-Ly GARCIA à Patricia BERENGUIER / Jeanne LAURITO à Jonathan LAURITO / Renée FALCO à René LE VIAVANT / Michel BERTIN à Élisabeth CAILLAT

**SECRÉTAIRE de SÉANCE** : Audrey TROIN

Monsieur le Maire rappelle que le budget annexe de la régie des « Parcs de stationnement payant » a été créé par délibération en date du 3 mars 2016 aux fins d'enregistrer les opérations relatives à l'exploitation des parcs de stationnement payant ainsi que l'aménagement de nouveaux parcs de stationnement sur le territoire communal, missions relevant d'un service public à caractère industriel et commercial, assujetti à la TVA.

Le budget 2016 prévoit la réalisation d'un parc de stationnement payant Place de l'Hôtel de Ville pour un montant de 2 365 000 € HT.

Afin de financer une partie de cette opération, il est envisagé d'attribuer une subvention d'équipement du budget principal au budget annexe pour un montant de 350 000 €.

**N°2016/066**

**SUBVENTION D'EQUIPEMENT AU BUDGET ANNEXE « PARCS DE STATIONNEMENT PAYANT »  
EXERCICE 2016**

**CM 30/03/2016**

**N°2016/066**

**SUBVENTION D'EQUIPEMENT AU BUDGET ANNEXE « PARCS DE STATIONNEMENT PAYANT »  
EXERCICE 2016**

Cette subvention est retracée en dépenses au chapitre 204 du budget principal et en recettes à l'article 131 du budget annexe et fait l'objet d'un amortissement sur chacun des budgets.

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport de M. le Maire,

Vu le budget communal pour l'exercice 2016,

Après en avoir délibéré, décide :

- de verser une subvention d'équipement d'un montant de 350 000 € au budget annexe de la régie des « Parcs de stationnement payant » pour l'exercice 2016.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an susdits **A LA MAJORITE – 25 POUR – 8 CONTRE** (Pascal CORDÉ – Anthony GIRAUD - Jean-François FARNET - Michel DALLARI – Ernest DAL SOGLIO – Frédéric LACOUR - Carole RUIZ – Malika OUAREZKI)

Le Maire,



*Marc Étienne LANSADÉ*  
Marc Étienne LANSADÉ